



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 9

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 5 février 2008 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassitat, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Christian Ouellet, directeur des Services éducatifs, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau et Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2007 - # 7
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2008 - # 8
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Rapport du comité de parents
- 8.0 Direction générale
 - 8.1 Adoption :
 - Actes d'établissement 2008-2009
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011
 - Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2008-2009
 - 8.2 Politique intégrative sur les saines habitudes de vie
 - 8.3 Départ à la retraite de madame Raymonde Bérubé, adjointe administrative, et ouverture d'un poste de chef de secrétariat
 - 8.4 Nomination du représentant du conseil des commissaires au comité culturel de la Commission scolaire
 - 8.5 Démission de madame Fabienne Patoine, directrice adjointe d'école
 - 8.6 Conférence de presse sur le dossier «Chapeau les filles»
- 9.0 Varia
 - 9.1 Remplacement de madame Suzette Levesque, directrice d'école
 - 9.2 Poste de direction à l'École secondaire de Cabano
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-194-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2007 - # 7

résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2007 - # 7, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-195-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2008 - # 8

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2008 - # 8, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-196-CC)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin express Commissaires» du 24 janvier 2008, volume 40, numéro 5.

LU le communiqué du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui fait état du message de la ministre, madame Michelle Courchesne, qui tient à souligner, dans le cadre de la Semaine des enseignantes et des enseignants du 4 au 10 février 2008, le défi quotidien que relèvent les milliers d'enseignantes et d'enseignants du Québec.

Après délibérations la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

DE déclarer, à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la semaine du 4 au 10 février 2008, «Semaine des enseignantes et des enseignants»;

QUE le conseil des commissaires profite de l'occasion pour souligner son appréciation pour le travail réalisé par l'ensemble des enseignantes et des enseignants de la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-197-CC)

LU la lettre de monsieur Étienne Chabot, attaché politique au cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui accuse réception de la lettre du 10 janvier 2008 de la Commission scolaire par laquelle elle transmettait la résolution demandant au MELS d'uniformiser ses listes pour la détermination du financement dans l'application de ses divers programmes en milieu défavorisé.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires des démarches de la Municipalité de Saint-Mathieu pour acquérir de la Fabrique le terrain où se retrouvent ses installations récréatives. Monsieur Pelletier explique que ces installations débordent sur le terrain où est située l'École l'Oiseau-chanteur, lequel terrain appartient également à la Fabrique. La Municipalité de Saint-Mathieu vise donc, par ses démarches auprès de la Commission scolaire, à obtenir des titres clairs pour sa propriété.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux veut acquérir de la Fabrique le terrain où se situent ses installations récréatives;

CONSIDÉRANT que les installations récréatives de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux débordent sur le terrain de l'École l'Oiseau-chanteur;

CONSIDÉRANT que le terrain où se situe l'École l'Oiseau-chanteur appartient à la Fabrique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

D' le président, monsieur Guilmont Pelletier, et le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, les documents conséquents à la régularisation des titres de propriété de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux concernant le terrain où se situent ses installations récréatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-198-CC)

LU la lettre de monsieur Michel Bois, enseignant à l'École secondaire de Dégelis et responsable du projet, qui demande l'autorisation de la Commission scolaire et une aide financière pour la réalisation d'un voyage à caractère culturel et linguistique à New-York, du 30 avril au 3 mai 2008, pour 20 élèves de l'école.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 20 élèves de l'École secondaire de Dégelis à New-York, du 30 avril au 3 mai 2008, dans le cadre d'un voyage à caractère culturel et linguistique;

QUE la Commission scolaire accorde un support financier à cette activité de l'ordre de 50 \$ par élève participant pour un montant global de 1000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-199-CC)

LU la lettre de monsieur Claude Thibault, directeur de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, qui demande l'autorisation de la Commission scolaire et une aide financière pour une sortie éducative à Toronto, du 15 au 19 mai 2008, pour 52 élèves de l'école.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie éducative à Toronto, du 15 au 19 mai 2008, pour 52 élèves de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel;

QUE la Commission scolaire accorde un support financier à cette activité de l'ordre de 50 \$ par élève participant pour un montant global de 2600 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-200-CC)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de la revue «Actions Parents» de la Fédération des comités de parents du Québec, volume 32, numéro 1, Janvier/Février 2008.

LU la lettre de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui confirme le versement d'allocations dans le cadre des programmes «Aide aux devoirs» et «Écoles en forme et en santé» pour l'année financière 2007-2008.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne la parution, dans le quotidien Le Soleil du mardi 22 janvier 2008, d'un article intitulé «Accident à Saint-Arsène, De l'aide aux camarades des victimes».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE le conseil des commissaires achemine ses félicitations à la direction d'école, à la direction adjointe, aux équipes écoles de Saint-Clément et de Saint-Cyprien, aux professionnels qui sont intervenus et à la directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires pour le bon travail d'accompagnement auprès des élèves et des parents lors du décès accidentel de 2 élèves fréquentant l'école de Saint-Clément.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-201-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, précise qu'il n'y a pas eu de réunion du comité de parents depuis le dernier rapport déposé le 15 janvier 2008.

Monsieur Breton souligne toutefois la tenue de 2 sessions de formation pour les parents membres des conseils d'établissement et la tenue, au cours de la fin de semaine du 2 février 2008, du conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec.

Le comité de parents ne prévoit pas se réunir au cours du mois de février 2008.

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2008-2009
PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2008-2011
POLITIQUE SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION ET RÈGLES DE RÉPARTITION DES ÉLÈVES
DANS LES ÉCOLES 2008-2009**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, et le directeur des Services éducatifs, monsieur Christian Ouellet, passent en revue l'ensemble des commentaires acheminés par les conseils d'établissement suite à la consultation réalisée sur les Actes d'établissement 2008-2009, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011 et la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2008-2009.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT le processus de consultation réalisé;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassinat, et résolu :

D' les Actes d'établissement 2008-2009, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011 et la Politique sur les critères d'inscription et de règles de répartition des élèves dans les écoles 2008-2009, présentés séance tenante.

QUE le conseil des commissaires se prononce sur la dispensation des services du préscolaire à l'École du JALL et à l'École des Jolis-Vents suite à la confirmation, au mois d'août 2008, du nombre d'élèves inscrits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-202-CC)

CONSIDÉRANT la baisse importante prévue de la clientèle des écoles primaires de Saint-Juste-du-Lac :

2007-2008	47 élèves
2008-2009	36 élèves
2009-2010	39 élèves
2010-2011	30 élèves

CONSIDÉRANT la nécessité, pour la Commission scolaire, de revoir la dispensation des services éducatifs mis à la disposition de la clientèle primaire de ce milieu, dans un souci constant d'assurer un service de qualité à cette clientèle, tout en respectant notre responsabilité de partager équitablement les ressources humaines et financières entre les différents milieux;

CONSIDÉRANT la consultation entreprise avec le milieu (parents, conseil d'établissement, représentants de la municipalité) depuis novembre 2006, dans le cadre du Plan triennal 2007-2010;

CONSIDÉRANT les 2 hypothèses soumises par la Commission scolaire lors des rencontres avec le milieu, à savoir :

1 ^{re} hypothèse	le maintien des 2 écoles primaires et la mise en place de classes à niveau triple;
2 ^e hypothèse	la fermeture d'un des 2 bâtiments, la concentration des services éducatifs jeunes dans une des 2 écoles actuelles de Saint-Juste-du-Lac, en garantissant des classes à niveau double pour plusieurs années.

CONSIDÉRANT le point de vue des enseignants dans ce dossier, en date du 25 octobre 2007, qui nous indique un penchant très favorable à la 2^e hypothèse (copie jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante);

CONSIDÉRANT la position actuelle du conseil d'établissement, à l'effet de vouloir conserver à la fois les 2 bâtiments ouverts, maintenir les classes à niveau double et refuser la mise en place des classes à niveau triple (copie jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

DE concentrer exclusivement les services éducatifs mis à la disposition de la clientèle primaire de Saint-Juste-du-Lac dans un même lieu, à savoir l'École Plein-Soleil. Cette décision permettant de faire des économies substantielles au niveau des opérations courantes (chauffage, électricité, entretien, conciergerie) qui seront récupérées pour assurer le maintien des classes à niveau double dans ce milieu, tout en protégeant la dernière école de village.

DE disponibiliser à la municipalité et à la communauté de Saint-Juste-du-Lac, sous forme de location ou autre, le bâtiment vacant connu comme étant l'École La Chanterelle, pour tout projet à incidence communautaire.

DE suspendre temporairement l'application de ces 2 premières décisions jusqu'au 19 février 2008, afin de permettre au conseil d'établissement de l'École du JALL de revoir éventuellement leur position et de retenir une des 2 hypothèses soumises lors de la consultation du milieu, si tel est leur désir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-203-CC)

POLITIQUE INTÉGRATIVE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que le projet de Politique intégrative sur les saines habitudes de vie a déjà été étudié lors de la séance précédente du conseil des commissaires. Le processus de consultation pour son adoption est maintenant terminé et aucune modification ne s'avère nécessaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les obligations légales et pédagogiques qui réclament que les commissions scolaires se dotent d'une politique sur les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que le projet présenté a fait l'objet du processus de consultation prescrit;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adopte la Politique intégrative sur les saines habitudes de vie comme présentée;

QUE la Politique intégrative sur les saines habitudes de vie entre en vigueur à compter de sa date d'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-204-CC)

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME RAYMONDE BÉRUBÉ, ADJOINTE ADMINISTRATIVE, ET OUVERTURE D'UN POSTE DE CHEF DE SecrÉTARIAT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne le départ à la retraite, à compter du 1^{er} mars 2008, de son adjointe administrative, madame Raymonde Bérubé, après 37 années de bons et loyaux services dans le milieu des commissions scolaires.

Après analyse et réorganisation des services, monsieur Pelletier précise qu'il y a lieu d'ouvrir un poste de chef de secrétariat en lieu et place d'un poste d'adjoint administratif. De plus, compte tenu de la date du départ de madame Bérubé, il y a lieu de procéder à l'embauche de son ou de sa remplaçante dans les meilleurs délais pour ainsi assurer le transfert des dossiers.

Monsieur Pelletier demande donc l'autorisation des commissaires pour procéder à la sélection et à l'embauche du ou de la remplaçante dans les meilleurs délais et que l'engagement soit ensuite officialisé à la prochaine séance du conseil, puisqu'il s'agit d'un poste de cadre intermédiaire.

Les commissaires sont d'accord avec cette demande.

NOMINATION DU RePRÉSENTANT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AU COMITÉ CULTUREL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu de confirmer la nomination du représentant du conseil des commissaires au comité culturel de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Politique culturelle prévoit qu'un représentant du conseil des commissaires siège sur le comité culturel de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

DE nommer le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, qui accepte, représentant du conseil des commissaires au comité culturel de la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-205-CC)

DÉMISSION DE MADAME FABIENNE PATOINE, DIRECTRICE ADJOINTE D'ÉCOLE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique la décision de madame Fabienne Patoine de retourner à l'enseignement et, par conséquent, sa démission au poste de directrice adjointe d'école dans le secteur de Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles, qui sera effective le 15 février 2008.

Monsieur Pelletier précise qu'il compte ouvrir un poste de direction adjointe et qu'il reviendra devant le conseil lorsqu'une candidature sera retenue.

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LE DOSSIER «CHAPEAU LES FILLES»

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y aura une conférence de presse qui se tiendra à Trois-Pistoles le 15 avril 2008 sur le dossier «Chapeau les filles». On convient que le président et un commissaire du secteur des Basques seront présents.

REMPLACEMENT DE MADAME SUZETTE LEVESQUE, DIRECTRICE D'ÉCOLE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que madame Suzette Levesque, directrice de l'École Litalien, quittera sous peu pour la retraite après de bons et loyaux services dans le milieu de l'éducation.

Monsieur Pelletier prévoit nommer en remplacement par intérim jusqu'au 30 juin 2008, le directeur d'école, monsieur Marco Saint-Pierre.

Monsieur Saint-Pierre continuera tout de même d'assumer la direction de l'École Chanoine-Côté et on procèdera à la nomination d'une direction adjointe, par intérim jusqu'à la fin de l'année scolaire 2007-2008, pour seconder le directeur d'école.

Le directeur général précise qu'il évaluera ce mode de fonctionnement d'ici la fin de l'année scolaire et qu'il reviendra devant le conseil en vue de l'organisation 2008-2009.

POSTE DE DIRECTION À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CABANO

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il prévoit prolonger de 6 mois l'intérim assumé par monsieur Jean-Luc Rioux à la direction de l'École secondaire de Cabano.

Monsieur Pelletier précise que cette prolongation assurera la mise en place des dossiers débutés à l'école et de planifier la mise sur pied de la nouvelle équipe de direction.

Les commissaires sont en accord avec cette suggestion.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 19 février 2008 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-206-CC)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale